



9 | 10

NOVEMBRE 2019

TOURNOI **OPEN AUCHAN AVRILLÉ**

10 TERRAINS | 2 SALLES

Gymnase Éric Tabarly
Gymnase Auguste Delaune

CATÉGORIES :

N2, N3, R4, R5,
R6, D7, D8, D9

Stand de recordage / Restauration sur place

Renseignements et informations sur www.as-avrille-badminton.fr

Accueil et horaires

Samedi 09 novembre (tableaux de simples et de mixtes) :

- Accueil des joueurs: **7H30**
- Début de la compétition : **8H00**.
- Fin de la compétition prévue avec remise des lots: **21H30**.

Dimanche 10 novembre (tableaux de doubles) :

- Accueil des joueurs: **7H30**
- Début de la compétition : **8H00**.
- Heure prévue de fin de compétition avec remise des lots : **18H**.

Tableaux

- Simples, doubles et mixtes dans 5 séries **de N2 à D9**. Les joueurs seront placés dans les séries de TOP A à TOP E selon leur classement CPPH à la date du tirage au sort.
- **Inscription sur 3 tableaux :**
Seuls les 12 meilleurs joueurs ou paires de chaque série (ayant le classement N) pourront s'inscrire sur les 3 tableaux de TOP A.
L'organisateur du tournoi avertira au moment du tirage au sort si les joueurs ou paires souhaitant faire 3 tableaux sont autorisés à les faire.
Les autres joueurs pourront s'inscrire dans 2 tableaux maxima (simple et mixte interdits).
- Le tirage au sort pour la constitution des tableaux sera effectué par le logiciel en tenant compte du classement CPPH. Le CPPH pris en compte sera celui du 28 octobre 2019.
- Les simples et les doubles se dérouleront par poule puis par élimination directe.
- Le regroupement des séries pour l'organisation de la compétition se fera à l'appréciation du juge arbitre lors de la validation du tirage au sort.
- Tous les tableaux seront constitués de poules de trois ou quatre, avec 1 ou 2 sortants selon le nombre d'inscrits, ou de poule unique de 5.
- **Tous les simples et les mixtes se dérouleront le samedi, à l'exception du mixte TOP A où les demi-finales et les finales se dérouleront le dimanche.**

Salles (accessibles aux personnes à mobilité réduite)

- Gymnase Eric Tabarly. 5 terrains(tapis) + un espace échauffement.
Route de l'Adezière. Avrillé.
- Gymnase Auguste Delaune. 5 terrains.
Rond point du Général de Gaulle. Avrillé.



Juges-arbitres

Le juge-arbitre est Jean-Guy VAISSIER.
Le juge-arbitre adjoint est Patrick SEROT.

Volants

A la charge des joueurs et homologués FFBA.
En cas de litige, le volant officiel sera le RSL (GRADE 3).

Inscriptions

Tarifs :

- 1 tableau : 14 € (Prix incluant la taxe FFBAD)
- 2 tableaux : 19 € (Prix incluant la taxe FFBAD)
- 3 tableaux : 23 € (uniquement pour les joueurs s'inscrivant dans les 3 tableaux TOP A)

Les inscriptions et les règlements ne seront pris en compte que par Badnet au plus tard le **jeudi 24 octobre 2019** :

http://badnet.org/Src/index.php?ic_a=655616&eventId=10318

En cas de souci, vous pouvez contacter la responsable des inscriptions pour le tournoi :

Séverine FEREC

Tel : 06.23.65.61.42

E-mail : ferec_severine@yahoo.fr

Le tirage au sort se fera le **lundi 28 octobre 2019**.

Les heures de convocation et le plan de la salle seront consultables sur Badnet :

http://badnet.org/Src/index.php?ic_a=655616&eventId=10318

Les petits plus du tournoi



- Tournoi éco-citoyen (vous serez invité à avoir un comportement éco-responsable tout au long du tournoi)

- Café et part de brioche offerts le samedi et dimanche matin.
- Stand de cordage de notre partenaire Lardesports.
- Trophée du meilleur club remis en jeu :



Dotation

La dotation du tournoi s'élève à environ 3000 € (argent, bon d'achat, lots).
Les récompenses seront données à l'issue des finales. Le trophée du meilleur club sera remis à la fin du tournoi.

Restauration

Sur les deux gymnases, vous trouverez deux buvettes.
Garnie, pas chère,...le sourire en prime !
Croque-monsieur, sandwiches, ...
Salades composées, boissons chaudes, froides...

Hébergement

Liste des hôtels :

Hôtel Kyriad.

8 avenue Aliénor d'Aquitaine. Beaucouzé.
02.52.57.00.39.

Hôtel 1^{ère} Classe.

av Guilhem Paul Prosper Zi Beaucouzé
02.41.48.19.30

Hôtel Campanile.

av Guilhem Paul Prosper Zi Beaucouzé
02.41.36.06.60.



Nous vous attendons nombreux.

Pour venir sur le tournoi, pensez au covoiturage !

Renseignements

Pour tous renseignements, contacter

Séverine FEREC

Tel : 06.23.65.61.42

E-mail : ferec_severine@yahoo.fr

Les partenaires



REGLEMENT DE LA COMPETITION

1. Le tournoi est ouvert aux joueurs licenciés FFBad. Il se déroule selon le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la FFBad. Son numéro d'autorisation est en cours.
2. Ce règlement particulier complète ou rappelle les dispositions du RGC.
3. Le Juge Arbitre du tournoi est **Jean-Guy VAISSIER** assisté de **Patrick SEROT**. Les décisions du Juge arbitre sont sans appel. Il est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur ne respectant pas un ou plusieurs points des règlements.
4. Tout participant doit être en règle avec la FFBad, être en possession de sa licence 2019/2020 le jour du tirage au sort et ne devra pas faire l'objet d'une suspension. **Le tournoi est ouvert aux catégories d'âges de minimes à vétérans.**
5. **La date limite d'inscription est fixée au 24 octobre 2019 (date limite dans Badnet). Les droits d'engagements sont de 14 € pour un tableau, 19 € pour deux et 23 € pour 3. Les inscriptions et les paiements se font exclusivement par Badnet :**
http://badnet.org/Src/index.php?ic_a=655616&eventId=10318
Aucune inscription ne sera possible par courrier, par mail ou par téléphone. Pour le bon déroulement de la compétition, le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions selon les séries par ordre d'arrivée.
6. Le tirage au sort pour la constitution des tableaux sera effectué par le logiciel en tenant compte du classement CPPH à J-15 de la compétition. Le regroupement des séries pour l'organisation de la compétition se fera à l'appréciation du juge arbitre lors de la validation du tirage au sort.
7. **Inscription sur 3 tableaux :**
Seuls les 12 meilleurs joueurs ou paires de chaque série (ayant le classement N) pourront s'inscrire sur les 3 tableaux de TOP A.
L'organisateur du tournoi avertira au moment du tirage au sort si les joueurs ou paires souhaitant faire 3 tableaux sont autorisés à les faire. Les autres joueurs pourront s'inscrire dans 2 tableaux maxima (simple et mixte interdits).
8. Lors de la constitution des tableaux de doubles, les joueurs ont la possibilité de s'inscrire avec X. Dans la mesure de ses possibilités, le comité d'organisation fera en sorte de trouver en priorité un partenaire de la même série, ou d'une série proche. Si cela n'est pas possible, cette décision sera sans appel.
En cas de défaillance d'un joueur inscrit en double, le comité d'organisation demandera à son partenaire de trouver un remplaçant dans un délai de 48 heures. Passé ce délai, la paire sera exclue du tableau au profit de la première paire inscrite sur la liste d'attente.
9. **La compétition se déroulera en poules, puis en élimination directe. Les tableaux de simples et de mixtes se dérouleront le samedi. Les doubles ainsi que les demi-finales et finales de mixte TOP A se dérouleront le dimanche. Tous les tableaux seront constitués de poules de trois ou quatre, avec 1 ou 2 sortants selon le nombre d'inscrits, ou poule unique de 5.**
10. Une convocation sera adressée au responsable des clubs **par mail uniquement** le mercredi 06 novembre au plus tard. Les responsables ne recevant pas cette convocation devront contacter le comité d'organisation du tournoi.
11. Les horaires des matchs sont donnés à titre indicatif. Tout joueur doit être présent 60 minutes avant son premier match et pointer dès son arrivée. Chaque joueur ayant commencé la compétition pourra ensuite être appelé jusqu'à une heure avant l'heure indicative de son prochain match.
12. Tout joueur non présent sur le terrain cinq minutes après l'appel de son match est susceptible d'être déclaré forfait par le juge arbitre. Tout joueur désirant s'absenter de la salle devra le signaler au juge arbitre et à la table de marque, sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.
13. Le temps d'échauffement sera de 3 minutes, ce temps étant décompté à partir du moment où le match est appelé par la table de marque. Pendant ce temps, les volants seront testés, dès l'arrivée des participants sur le

terrain. Le temps de repos entre 2 matchs est de 20 minutes minimum. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés.

14. Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires nécessaires à son match.

15. Les volants utilisés en cas de désaccord seront le RSL (Grade 3). Ces volants seront en vente dans la salle.

16. Lorsque le volant touche une structure de la salle :

- Au service : Pour tous les services, il sera let donc le joueur servira à nouveau.

- En jeu : Il sera faute dans tous les cas.

17. Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains.

18. Seuls auront accès au plateau de jeu les joueurs appelés pour un match, leurs coachs durant les temps morts, les organisateurs et les officiels. Le service médical pourra être autorisé à accéder aux terrains par le Juge arbitre.

19. En dehors des finales des tableaux nationaux, tous les matchs seront auto-arbitrés. Les organisateurs proposeront au juge arbitre des arbitres officiels pour ces finales. Celui-ci décidera qui doit arbitrer chaque finale.

20. Chaque participant inscrit ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort (**28 octobre 2019**) devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et adressera au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition les pièces justificatives par mail à la personne responsable des inscriptions :

Séverine FEREC : ferec_severine@yahoo.fr

Le remboursement des droits d'inscription sera accordé pour un forfait justifié. Sans justificatif le licencié s'expose à deux mois de suspension de toute compétition, six mois pour une récidive.

21. Le licencié qui reçoit un carton rouge ou noir, se voit remettre par le juge-arbitre un formulaire exposant les procédures et sanctions auxquelles il s'est exposé selon le règlement disciplinaire fédéral (voir circulaire 3.3 du Guide du Badminton).

22. L'utilisation de substance et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extrait de l'article 10 du Règlement Médical du Guide du Badminton). Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopant pour le sport devra le signaler au juge arbitre avant son premier match.

23. Le comité décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte durant la compétition.

24. Le présent règlement sera affiché dans la salle le jour de la compétition. Toute participation implique l'adoption du présent règlement.

25. Droit à l'image : Tout joueur ne désirant pas diffuser son image doit en faire part à la table de marque dès le pointage.